

FEUILLE DE LOUPS... n°4

Informations de la commune d'Ailleux

Juin 2022



Élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Enjeux et déroulement

Pourquoi des élections législatives ?

Les élections législatives servent à élire les députés, pour un mandat de 5 ans.

Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Celle-ci forme avec le Sénat le pouvoir législatif (le gouvernement détient le pouvoir exécutif).

Les missions principales de l'Assemblée nationale (ainsi que celles du Sénat) sont de **faire les lois** et de **contrôler le gouvernement**.

Les députés sont donc essentiels au fonctionnement de la démocratie, ils en sont le cœur étant donné qu'ils sont élus au **suffrage universel direct par les électeurs français** inscrits sur les listes électorales.

Quel mode de scrutin ?

Il s'agit d'un **scrutin majoritaire à 2 tours et par circonscriptions** (6 circonscriptions dans le département de la Loire, donc 6 députés ligériens à l'Assemblée nationale).

Pour être élu au premier tour, un candidat doit obtenir :

- Plus de 50 % des suffrages exprimés (bulletins de vote déposés dans l'urne, déduction faite des votes blancs et des votes nuls)
- **Et un nombre de voix au moins égal à 25 % du nombre des électeurs inscrits sur la circonscription.**

Si aucun candidat n'est élu dès le premier tour, un second tour est organisé une semaine plus tard.

Au second tour peuvent se présenter :

- Les deux candidats qui sont arrivés en tête au premier tour
- Les candidats suivants, à condition d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits sur la circonscription.

Au soir du second tour, le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu.

Premier tour

DIMANCHE 12 JUIN

8h00 – 18h00

Second tour

DIMANCHE 19 JUIN

8h00 – 18h00

Lieu de vote : SALLE DES FÊTES

Circonscription n°6 de la Loire

Cantons de Boën, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montbrison, Néronde, Noirétable, Saint-Galmier, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Germain-Laval

(Député sortant : Julien BOROWCZYK (LREM, depuis 2017))

Les candidats :

Yves PETIOT (LO, suppléant : Gaëtan VAUMOURIN)
Grégoire GRANGER (RN, suppléante : Christelle HEURTIER)
Julien BOROWCZYK (Ensemble !/Majorité présidentielle, suppléante : Céline BENNICI)
Marie-Paule OLIVE (Nupes/LFI, suppléant : Lionel JAMON)
Jean-Pierre TAITE (LR/UDI, suppléant : Jean-Yves BONNEFOY)
Catherine BRIAUT (Parti animaliste, suppléante : Muriel GENTIL)
Marie-Belle ROBINOT (suppléant : Antoine PELARDA)
Jacqueline MARCUCCILI (suppléant : Jean-François MORIANO)
Maylis PERROT (Reconquête, suppléante : Sophie ROBERT)

**Vous êtes absent(e) ?
Pensez PROCURATION !**

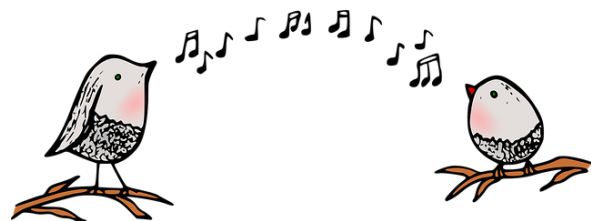
LA VIE DE NOTRE VILLAGE

« La Voix des Loups »

Fêtons l'été en chansons !

La chorale « La Voix des Loups » achève bientôt sa première saison, riche et accomplie !

Venez nombreux à leur concert d'été :



VENDREDI 17 JUIN à 20h30
Église d'Ailleux

Participation libre

Verre de l'amitié offert après le concert

Comme la rentrée se prépare déjà, **n'hésitez pas à rejoindre Colette et ses Choristes !**

Répétitions tous les jeudis soir dans le bourg, de 18 h à 20 h, dans la bonne humeur
Pour toute information : Colette Morel 06 47 16 95 67

Ateliers numériques

Comprendre et utiliser les outils numériques

A partir du mois de juillet, des « ateliers de mise à niveau » en informatique seront proposés aux habitants d'Ailleux.



Ces ateliers aborderont le b. a-ba de l'informatique à petite vitesse, sans rapidité aucune, avec 2h30 de mise en situation une demi-journée par semaine.

Utilisation de la souris et du clavier, présentation de l'ordinateur, gestion et organisation des dossiers, utilisation de word et d'internet, ... et bien sûr des réponses à vos demandes spécifiques si besoin.

L'animation sera assurée par Roland BENOÎT.

Pour plus d'informations et/ou pour vous inscrire :
06 68 47 59 92 rolben42@outlook.fr

Un document d'inscription est également disponible en mairie.

Ces ateliers sont entièrement gratuits, n'hésitez pas !

Ailleux Animation

Les dernières informations de l'association



Retour de la fête de notre village le premier weekend de juillet !

SAMEDI 2 JUILLET

→ CONCOURS DE PETANQUE

Les inscriptions (13 € la doublette) sont à **partir de 14h00**. Le concours débutera à 14h30.

La première place sera récompensée par deux paniers garnis d'une valeur de 50 € chacun.

La deuxième place sera honorée par deux bons d'achat de 40 € chacun.

La troisième place se verra offrir deux bons d'achats de 30 € à valoir à la charcuterie Joandel de Boën-sur-Lignon.

En parallèle du concours, une **tombola** (1 € le ticket, 2 € les 3 tickets et 5 € les 8 tickets) aura lieu pour gagner une bouteille de Ricard, de mousseux ou de Jet.

→ REPAS DU SOIR

À partir de 19h00.

11 €/part (5 € pour les enfants).

Ce repas sera composé de macédoine, de saucisses, de frites, de fromage et dessert.

Sylvain Voldoire animera la soirée avec les plus grands tubes de musique pop des années 80 à nos jours.

DIMANCHE 3 JUILLET

→ LÂCHER DE BALLONS

À 11h00 sur la place de la mairie, lâcher de ballons par les enfants du village.

→ ANIMATION MUSICALE

À 11h15 sur la place de la mairie, la chorale « La Voix des Loups », dirigée par Colette MOREL, interprètera quelques chansons.

→ APÉRITIF

À 11h30 sur la place de la mairie, apéritif offert à tous par la municipalité.

Venez nombreux !

Nouveauté :

La borne de collecte textile

Où se situe-t-elle ?

Au lieu-dit La Font, à côté du point d'apport volontaire des verres.

Comment ça marche ?

Le Relais récupère vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie.

Les textiles propres doivent être déposés à l'intérieur de la borne dans des sacs fermés. Les chaussures doivent être nouées entre elles par paire.



**Vous n'utilisez plus vos textiles ?
Recyclez-les !**

Bloc-notes

Cette rubrique vous est ouverte pour faire circuler des informations !

Fermeture estivale de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera **fermé du vendredi 5 août inclus au vendredi 19 août inclus pour congés estivaux.**

Nous vous retrouverons avec plaisir à la rentrée, à partir du lundi 22 août !

Nota : fermeture exceptionnelle de la mairie du lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet inclus.

Bel été à tous !



Lecteurs, rédacteurs...

Participez activement au Bulletin des Loups et aux Feuilles de Loups

Vous avez des informations à communiquer aux habitants d'Ailleux ?
Vous souhaitez diffuser des articles dans le *Bulletin des Loups*,
sur quelque thème que ce soit ?

N'hésitez pas : ces supports sont les vôtres !

Envoyez-nous votre contenu à l'adresse mail ailleux.communication@gmail.com
Nous ferons de notre mieux afin de le diffuser dans les prochains numéros.

Par avance un grand merci pour votre participation !